

Rapport P-421 A de la commission des pétitions chargée d'examiner la pétition P-421 du 19 mai 2020: «Transformation en zone de rencontre du chemin des Crêts-de-Champel, sis entre la rue Albert-Gos et l'avenue Louis-Aubert».

CONCLUSIONS

(acceptées par le Conseil municipal lors de la séance du 29 mars 2021, dans le rapport P-421 A)

Le Conseil municipal renvoie la pétition P-421 au Conseil administratif.